



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grèves

Question écrite n° 100633

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la grève nationale du 10 février. Il souhaiterait savoir les taux de grévistes dans les écoles primaires et dans l'enseignement secondaire.

Texte de la réponse

Les syndicats de la FSU (SNUIPP, SNES, SNUEP), la CGT Éducation, Sud Éducation et le SNALC-CSEN ont déposé un préavis de grève pour le jeudi 10 février 2011. Ont également participé à ce mouvement social la FEP-CFDT, le SUNDEP et le SNEC-FTC. Cette grève a concerné l'ensemble des personnels enseignants et non enseignants. Les motifs mis en avant étaient : abandon des suppressions de postes ; ouverture des discussions sur les réformes en cours ; amélioration des conditions de travail ; une véritable formation initiale des enseignants des écoles. Nombre de grévistes : le tableau de bord du 10 février 2011 indique que 16,99 % des enseignants ont suivi le mot d'ordre des syndicats (18,47 % pour le premier degré et 15,72 % pour le second degré). Le taux de participation des enseignants de collèges est une nouvelle fois le plus élevé pour le second degré (20,31 %), vient ensuite celui des enseignants en lycée professionnel (11,72 %). Quant aux personnels non enseignants, le taux de participation est de 6,3 %. Le taux de grévistes, pour l'ensemble des personnels de l'éducation nationale, est donc de 15 %.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100633

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1665

Réponse publiée le : 26 avril 2011, page 4302